

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 10/2014

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Conseil communal

Dans sa séance du 30 octobre 2014, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n°06/2014 : Arrêté d'imposition 2015
- Le préavis municipal n°07/2014 : Budget 2015

Fêtes de fin d'année – Fermeture du bureau communal & agence postale

La population est priée de prendre note des horaires de l'Administration communale et de l'agence postale durant les fêtes de fin d'année, soit :

	Matin	Après-midi
Mercredi 24 décembre	07h00-10h00	Fermé
Vendredi 26 décembre	Fermé	Fermé
Mercredi 31 décembre	07h00-10h00	Fermé

Centre de tri

Le Centre de tri sera fermé le jeudi soir 25 décembre 2014 et le samedi matin 3 janvier 2015. En revanche, il sera ouvert les mardis 23 et 30 décembre 2014 aux horaires habituels, soit 13h30-15h00 ainsi que le samedi 27 décembre 2014 de 10h30 à 11h45.



Heures de commune – Décompte 2014

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous faire parvenir les décomptes d'heures ou factures 2014 **d'ici au 12 décembre 2014**.

Déneigement des routes et chemins communaux – RAPPEL

Afin de ne pas perturber le service voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle **que toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique**. L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégâts.

Mise de bois

La Municipalité informe les intéressés que la mise de bois aura lieu **le samedi 20 décembre 2014 de 13h00 à 15h30**. Rendez-vous des miseurs à la cabane des chômeurs près de la fontaine au centre de la forêt de Goumoens-la-Ville.

Sapins de Noël

Nous informons la population que la traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu **le samedi 20 décembre 2014, de 10h00 à 11h30 au local voirie**. Comme chaque année, une soupe sera gracieusement offerte à chacun.

Pour la bonne organisation de nos employés, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 12 décembre 2014, dernier délai.

La Municipalité



**Bulletin d'inscription à compléter, à détacher et à retourner
à l'Administration communale jusqu'au 12 décembre 2014**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Si possible, je souhaite / nous souhaitons :

un petit sapin (environ un mètre)

un grand sapin (environ deux mètres)

Nombre de personne(s) pour la soupe :